

AGENDA

Mardi 14 juillet 2026 :

Le maire et le conseil municipal auront le plaisir de vous retrouver pour un repas gratuit pour les habitants de la commune, organisé à midi, sous un chapiteau sur la place de la mairie (où salle Louis Buffy en cas de mauvais temps). Un après-midi jeux s'en suivra pour les grands et les petits. Les personnes qui souhaitent participer à cette journée doivent s'inscrire en remplissant le bulletin ci-joint.

INFOS MUNICIPALES :

Comités consultatifs :

Les comités consultatifs sont ouverts aux habitants de la commune. Ils sont compétents pour examiner toute question d'intérêt communal et sont installés pour la durée du mandat municipal en cours. Ils ont un rôle consultatif et de proposition sur les sujets d'intérêt communal pour lesquels ils ont été institués.

Le conseil municipal a mis en place les comités consultatifs suivants :

- **Eau et assainissement** : programmation des travaux, suivi du budget, mise en œuvre et suivi du schéma directeur de l'eau, etc.
- **Travaux, voirie et sécurité** : entretien des infrastructures communales, de la voirie et des chemins communaux, amélioration de la sécurité.
- **Action sociale** : recensement des personnes vulnérables ou en difficulté, organisation du repas des aînés et autres actions de solidarité.
- **Patrimoine, environnement et histoire de la commune** : valorisation du patrimoine communal, préservation de l'environnement et mise en valeur de l'histoire locale.

Les habitants souhaitant participer à l'un de ces comités consultatifs sont invités à s'inscrire en remplissant le bulletin d'inscription ci-joint et en le retournant à la mairie avant le 30 juin 2026. (un seule participation par habitant)

Eau et assainissement :

En 2026, la commune de Venarey-les-Laumes, compétente en matière d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, a augmenté le prix de vente du m³ facturé à notre commune. Par ailleurs, l'Agence de l'eau Seine-Normandie a également revu à la hausse les redevances liées à la performance des réseaux d'eau potable, au prélèvement de la ressource en eau, et à la performance des systèmes d'assainissement.

Le conseil municipal a donc décidé de répercuter ces hausses sur les tarifs communaux 2026 pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026.

- **Eau :**
Part fixe 80 € (pas d'augmentation).
Prix du m3 d'eau consommé 2,25 € (2.20 € en 2025).
- **Assainissement :**
Part fixe : 90 € (80 € en 2025)
Part fixe Les Enfants du Métro/Colonie : 1900 € (1880 € en 2025).
Part fixe Les Enfants du Métro/maison de repos : 960 € (950 € en 2025)
Prix du m3 d'assainissement : 2,20 € (pas d'augmentation)

HORAIRES D'UTILISATION DES APPAREILS THERMIQUES ET ELECTRIQUES

Il est rappelé que l'utilisation des tondeuses, taille-haies, tronçonneuses et de tout autre appareil électrique ou thermique est réglementée par l'arrêté municipal n° 19/2026 aux horaires suivants :

En semaine : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Le samedi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Le dimanche et les jours fériés : uniquement de 8 h 30 à 11 h 30.

Conseil de civisme : si vous devez effectuer des travaux exceptionnels en dehors de ces plages horaires, n'hésitez pas à en parler auparavant directement à vos voisins. Au-delà des règles, le bon voisinage reste la meilleure des solutions !

FINANCES :

Lors du conseil municipal du 30 avril, les élus ont décidé de maintenir les taux d'imposition de la part communale pour 2026. Les taux applicables restent les suivants :

Taxe foncière sur la propriété bâtie : 37,29 %

Taxe foncière sur la propriété non bâtie : 39,08 %

Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 15,35 %

FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Le secrétariat de mairie sera fermé du 3 au 7 août 2026 inclus puis du 31 août au 11 septembre inclus.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus par téléphone :

Monsieur le Maire, Yvon FIORUCCI au 06 87 60 99 70

Les Adjoints : Jean-Jacques CHARGUEROS au 06 72 79 40 93 pour l'eau et l'assainissement.

Bernadette HUBERT au 06 95 62 92 11 pour fêtes et cérémonies.

Henri VERRIÈRE au 06 40 19 00 90 pour les travaux et la sécurité.

REMERCIEMENTS :

La municipalité tient à exprimer sa vive gratitude à toutes les personnes qui s'impliquent dans la vie et l'animation de notre commune :

- Aux bénévoles qui sont venus prêter main-forte pour la plantation des fleurs.
- Aux participants à la cérémonie commémorative du 8 mai 1945.
- Au comité consultatif, dirigé par Cathy PONSIN-COSTA, ainsi qu'à son groupe de travail pour l'organisation de deux demi-journées « La Résistance en héritage ».
- Aux marcheurs de la balade des Ménétriers et aux personnes présentes au cimetière pour fleurir la tombe d'Émile CHAUSSIVERT, grand résistant de notre commune.
- À Marc BLANCHE pour la qualité de son exposition à la salle Louis BUFFY.
- À Didier CALLABRE et Philippe CHEVALIER pour leur conférence captivante sur la Résistance, suivie de la dédicace du livre « Pierre Meunier, ami fidèle de Jean Moulin ». Ce livre est à votre disposition à la mairie.
- À Alain MORIZE, René DAUDANT et Véronique CHEVALIER HOLLARD pour avoir clôturé en musique ces journées dédiées à la Résistance en Bourgogne.

ETAT CIVIL.

Naissance :

- Matheis GELIQUOT au foyer de Marion FOURMOND et Corentin GELIQUOT, rue des Lilas, le 15 mars 2026
- Anna Williams au foyer de Marine CHARDIN et Tyronne WILLIAMS route de Montbard, le 27 mai 2026.

INFORMATIONS :

Samedi 20 juin : Fête de la musique / karaoké organisée par Gaël GUILLEMENOT, rue Riveau.

Samedi 27 juin : rallye promenade « les Gôts » organisé par l'Amicale Sports et Loisirs

Pour tous renseignements, contacter Mme Justine BORNOT au 06 20 75 35 32.

QUELQUES RAPPELS D'INFORMATIONS :

EMPLACEMENT DES DÉFIBRILLATEURS :

- La Tuilerie : rue de l'Étang, à côté du Transformateur EDF
- Le Village : sur le mur de la Mairie côté aire de jeux.

Mutuelle communale :

Tarifs préférentiels de moins 20% aux habitants de la commune chez AXA Assurance

Contact : Mme Natacha FIJEAN : 06 75 54 42 53 ou Nina BORNIER : 06 45 96 42 24

Déchetterie

Horaires d'ouverture de la déchèterie de VENAREY-LES LAUMES		
JOUR	Période hivernale (Du 30.10 au 31.03)	Période estivale (Du 26.03 au 28.10)
Lundi et mercredi	14h - 17h	14h - 19h
Vendredi et samedi	10h – 12h 14h - 17h	10h – 12h 14h - 19h

Salle des fêtes :

Pour toute demande de location de la salle Louis BUFFY, veuillez contacter le secrétariat de mairie où sur le site internet de la commune.

Pour avoir les clés de la salle Louis Buffy, prendre rendez-vous avec Mme ROLLAND Laurence une semaine avant (tél : 03 80 96 81 17).

		Habitant de la commune	Habitant extérieur de la commune	Location	Caution
Week-End	Vendredi après-midi au lundi matin	175 €	280 €	À la mairie	200€
À la journée	En semaine	60 €	90 €	À la mairie	

Tarif du gaz 1,60€ / m³

Mairie, rue du Pâtis / 21150 MENETREUX LE PITOIS

Tél : 03.80.96.01.60 Courriel : menetreuxlepitois@wanadoo.fr

Pour contacter Monsieur le Maire, Yvon FIORUCCI tél : 06.87.60.99.70

La mairie est ouverte : le mercredi, vendredi de 15h30 à 18h30. Notre site internet :

<http://www.menetreux-le-pitois.com>

Pour toute nouvelle inscription et renseignement, vous pouvez contacter M. Patrick HUBERT



Menetreux Le Pitois



BULLETIN MUNICIPAL
JUIN 2026